

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Des postes à pouvoir

Pour 3 ans, tiers sortant :

Sylvain CHATRIEUX
Danièle COULON
Huguette DEBROUWER
Patrick SIBEAUD
Isabelle GRIMAUD

Nous avons 19 postes à pouvoir.

Assemblée générale du 22 mars 2023

Candidature au conseil d'administration de l'AD - OCCE de l'Oise

(fiche à retourner avant le 20 mars 2023 par courriel ou [courriel](#))

NOM : Prénom :

École :

Adresse :

Courriel :@.....

Téléphone : / / / /

présente sa candidature au conseil d'administration de l'association départementale OCCE de l'Oise et s'engage à participer aux travaux du conseil d'administration.

Signature :

L'OCCE est une association gérée par des bénévoles et disposant d'une reconnaissance institutionnelle.

Nous sommes des collègues qui choisissons sur notre temps libre de faciliter la mise en place de projets pédagogiques coopératifs, dans lesquels les enfants, selon leurs possibilités, prennent une part active... cela veut aussi dire aider pour la gestion de l'argent au service des projets dans l'école.

Venez nous rejoindre, vous pourrez soit :

- Être un relais sur votre circonscription
- Participer à la gestion de notre association
- Faire des propositions d'actions
- Participer à notre réflexion

Coordonnées de votre OCCE

Association départementale
de
l'Office Central de la Coopération à l'École de l'Oise

12 rue du 27 Juin
60000 BEAUVAIS

Téléphone : 03 44 48 49 16
Courriel : ad60@occe.coop
Site Internet : <https://ad60.occe.coop/>



Assemblée générale de l'association départementale **INVITATION**



On vous attend le...

22 mars 2023

à 14 h 30 min (accueil dès 14 h)

à l'atelier CANOPÉ

22 avenue Victor Hugo – 60000 BEAUVAIS

PROGRAMME

Mercredi 22 mars 2023



14 heures : Accueil des participants

14 h 30 min : Assemblée générale de l'association départementale de l'OCCE 60

Ordre du jour :

- Appel à candidatures pour le renouvellement du tiers sortant du CA
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 février 2022
 - Rapport moral par le président - vote
 - Compte-rendu d'activités 2021 -2022 par le secrétaire général - vote
- Compte-rendu financier de l'exercice 2021 - 2022 et affectation des résultats par les trésorier et trésorier-adjoint - vote
 - Rapport du commissaire aux comptes - vote - Quitus au trésorier - vote
- Présentation du projet d'activités et du budget prévisionnel de l'exercice 2022 - 2023 - Montant de la cotisation 2023 - 2024 - vote
 - Tirage au sort des coopératives scolaires exercice 2022 – 2023 et foyers coopératifs visités à l'automne 2023
 - Élections des membres du conseil d'administration

À l'issue de cette assemblée générale, un conseil d'administration se réunira pour élire le bureau.